

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE THÔNES**

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt du mois d'octobre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué en Séance Officielle à dix-sept heures, s'est réuni en lieu ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente.

Étaient présents : M. Michel BIBOLLET, Mme Michèle DUCROT, M. Jean-Marc GROFF, Mmes Nelly MIQUET-SAGE, M. Frédéric VAILLANT, Mme Brigitte VULLIET, Administrateurs.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Président,
Mmes Muriel PERILLAT dit LEGROS, Joëlle TIBURZIO, Administratrices.

Date de convocation : 13 octobre 2025

Administrateurs en exercice : 10

Présents et représenté : 7

Mme Brigitte VULLIET, Administratrice, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

---oo0oo---

**N° 2025/019 - ASSOCIATION ESPACE FAMILLES - CONVENTION DE PARTENARIAT -
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Vu les objectifs du CCAS de la commune de Thônes en matière de soutien à la parentalité et d'animation de la structure Petite enfance,

Vu le projet de convention de partenariat entre le CCAS de Thônes et l'association Espace Familles ;

Considérant que cette convention vise à encadrer la mise à disposition des locaux de la structure Petite enfance pour l'organisation d'ateliers parents-enfants les samedis matin ;

Considérant que ce partenariat contribue au développement d'actions en faveur des familles du territoire,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre le CCAS de THÔNES et l'association Espace Familles, définissant les modalités de mise à disposition des locaux pour les ateliers parents-enfants.

- **AUTORISER** M. le Président ou sa représentante à signer ladite convention avec l'Association Espace Famille.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEUX ET DATES SUSCITÉS

La Vice Présidente
Pour le Président empêché
par application de l'article L. 2122-17 du CGCT

Michèle FAVRE D'ANNE



Le secrétaire de séance

Brigitte VULLIET

Envoyé en préfecture le 28/10/2025

Reçu en préfecture le 28/10/2025

Publié le 29/10/2025

ID : 074-267410249-20251020-CCAS25019-DE

S²LOW

LE MAIRE-PRÉSIDENT CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE
DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE
28 OCT. 2025 ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 29 OCT. 2025

THÔNES, le 29 OCT. 2025

La Vice-Présidente
Pour le Président empêché
par application de l'article L. 2122-17 du CGCT



Michèle FAVRE D'ANNE



CONVENTION DE PARTENARIAT ESPACE FAMILLES - ESPACE PETITE ENFANCE DE THÔNES - MAIRIE DE THÔNES - INTERVENANTS

Entre,
L'association Espace Familles
6 rue du Parmelan, 74230 Thônes

et

Espace Petite Enfance "Les P'tious"
1 rue du Pré de Foire, 74230 Thônes

ccas de Thônes
Place de l'hôtel de ville, 74230 Thônes

et

Coordonnées intervenants

I. OBJET DE LA CONVENTION

Dans le cadre des activités parents-enfants proposées par l'association Espace Familles, la mairie de Thônes met à disposition une salle pour accueillir les familles et les intervenants au sein de l'Espace Petite Enfance "Les P'tious" situé à Thônes. Les ateliers ont lieu les samedis matins.

Cette convention précise de façon non exhaustive les obligations principales des parties, étant entendu que celles-ci peuvent évoluer au fil du temps. L'objectif principal étant que le partenariat se développe au maximum et dans le sens des intérêts de chacun et des adhérents de l'association.

II. ENGAGEMENTS ESPACE FAMILLES

D'une manière générale, l'association Espace Familles s'engage à promouvoir l'image du partenaire et ses prestations. Pour ce faire, l'association s'engage à communiquer les ateliers du partenaire aux adhérents de l'association Espace Familles. L'association pourra utiliser le Logo de l'intervenant sur son site Internet, ses pages Facebook et Instagram durant toute la durée de la convention.

L'association Espace Familles s'engage à faire le lien avec les intervenants, à assurer la confidentialité du code de la porte d'entrée et veillera au bon maintien des locaux mis à disposition pour les ateliers.

III. ENGAGEMENTS LES P'TIOUS

L'espace petite enfance Les P'tious s'engage à mettre à disposition la salle attenante à la crèche afin que l'association puisse proposer ses ateliers aux familles.

Le code d'ouverture de la porte d'entrée principale sera transmis à l'association Espace Familles et ce à chaque renouvellement.

IV. ENGAGEMENTS INTERVENANT

L'intervenant s'engage à :

- Informer l'association Espace Familles en cas de report ou d'annulation de l'atelier,
- Assurer l'ouverture et la fermeture de la salle de l'espace petite enfance "Les P'tious" de Thônes selon la procédure décrite ci-après,
- Ne pas diffuser le code d'ouverture de la porte de la crèche.

PROCEDURE D'OUVERTURE ET FERMETURE DE LA SALLE :

- Ouvrir la porte principale de la crèche avec le code communiqué par Espace Familles (il faut bien claquer la porte car elle peut être capricieuse),
- Dans le sas d'entrée il y a le secrétariat de la crèche et derrière le plexiglas (côté imprimante) il y a une pochette violette ESPACE FAMILLE avec dedans une affiche à mettre sur la porte de la crèche avec plan et le numéro de téléphone à inscrire de la personne qui ouvre la salle pour les familles perdues.
- Ouvrir la porte violette sur la droite après les bureaux et au fond du couloir il y a la grande salle.
- Le boîtier pour ouvrir les volets est sur la droite en rentrant derrière le panneau en accordéon qui peut fermer la salle en deux.
- Les familles entrent par la porte de la salle, l'ouvrir avec le verrou (pas de poignées extérieur).
- Demander aux familles d'enlever leurs chaussures.
- Les toilettes sont au fond du couloir juste avant le sas d'entrée si besoin.
- A la fin il faut mettre un coup de balai et mettre un coup de pshit sur le matériel utilisé de la crèche (le produit est sur le lavabo avec lavettes).
- Le matériel de nettoyage se trouve dans le couloir porte verte sur la droite (balai sur la gauche et lingettes serpillère sur la droite côté). Cette porte ne s'ouvre que de l'intérieur de la structure. Attention à ne pas fermer la porte quand vous êtes dedans car vous serez bloqués (*besoin d'un bip pour accéder de nouveau dans la crèche, le bip est réservé uniquement au personnel*). Il faudra alors sortir par la porte de secours et contourner le bâtiment pour rentrer à nouveau par la porte d'entrée.
- Fermer la porte de la salle où rentrent les familles avec le verrou
- Fermer les volets (boîtier au niveau de l'accordéon qui sert à couper la salle en deux).
- Enlever la pancarte sur la porte d'entrée. Ressortir par la porte d'entrée il y a un bouton pour ouvrir et pensez à bien claquer la porte d'entrée.

Il y a une feuille à côté de la porte familles avec toutes les explications ouverture/fermeture salle

V. DURÉE DE LA CONVENTION

La convention débutera le 1er Septembre 2025 et s'achèvera le 31 Décembre 2026.

VI. RÉSILIATION

Chacune des parties pourra résilier la convention, de plein droit, à tout moment et sans préavis, au cas où l'autre partie manquerait gravement à ses obligations contractuelles. Cette résiliation devra être précédée d'une mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet durant 30 jours calendaires.

VII. MODIFICATION

A la demande de l'une ou l'autre partie, des modifications pourront être apportées à la présente convention moyennant accord écrit entre les parties. Ces modifications seront considérées comme étant des modalités complémentaires de la présente convention et en feront partie intégrante.

VIII. CONFIDENTIALITÉ

Chacune des parties s'engage à considérer les dispositions de la présente convention comme étant confidentielles et à ne pas les communiquer à des tiers sans l'accord exprès et écrit de l'autre partie.

IX. DIFFÉRENDS ET LITIGES

Les deux parties s'engagent à régler à l'amiable tout différend éventuel qui pourrait résulter de la présente convention.

Fait à Thônes, le 01/08/2

SIGNATURES

Espace Familles

Espace Petite Enfance / CCAS de Thônes

Intervenant